

Information du 23 septembre 2024 – INFORMATION AUX PORTEURS DU FCP AGILE

Alternative Patrimoniale informe les porteurs de parts du fonds AGILE qu'elle gère, des modifications opérées dans le Document d'Informations Clés (DIC) du fonds.

En effet, Alternative Patrimoniale a décidé de dynamiser le fonds AGILE et de renforcer le poids de la classe d'actifs Actions, tout en conservant les bornes d'exposition mentionnées au prospectus (inchangé).

De ce fait, la volatilité du portefeuille du fonds AGILE va connaître une augmentation au fur et à mesure du déploiement de cette nouvelle orientation de gestion. Ceci sera pris en compte avec retard dans le niveau de l'indicateur synthétique de risque (SRI) du fonds, qui permet à l'investisseur de situer son niveau de risque sur une échelle de 1 à 7.

Bien que le contenu du prospectus reste identique, la société de gestion a pris l'initiative d'augmenter sans délai le SRI du fonds AGILE du niveau 2 au niveau 3.

Cette modification porte sur les OPC suivants :

Dénomination	Code(s) ISIN
AGILE – Part R	FR0013444015
AGILE – Part SR	FR0013444023

Elle est effective à compter du 30 septembre 2024.

Le DIC et le prospectus de cet OPC sont disponibles auprès de :



19C rue du Fossé des Treize – 67000 STRASBOURG

Tél : 09.88.999.888

Par mail : contact@alternativepatrimoniale.fr

Sur le site : www.alternativepatrimoniale.fr